

**CAISSE DES ECOLES**  
**Séance du jeudi 22 juin 2023**

**Procès-verbal**

Ouverture de la séance à 13h30

**Points à l'ordre du jour**

- Compte de gestion 2022, adopté à l'unanimité
- Compte administratif 2022, adopté à l'unanimité.

**Questions diverses**

- Projet NEFLE (Notre Ecole Faisons La Ensemble)

L'Inspecteur de l'Education Nationale propose que la caisse des écoles soit le porteur des projets NEFLE.

Afin de flécher les dépenses relatives aux projets NEFLE, il convient de créer une ligne budgétaire spécifique.

Les projets NEFLE bénéficient d'un financement de l'Etat et nécessitent un cofinancement de la Ville.

- Une délibération devra acter les projets NEFLE,
- Mise en place d'une convention de financement Rectorat/Ville.

La séance est levée à 14h30

**LE PRESIDENT**

  
**Mémouna PATEL**